



Ver-sur-Mer

BULLETIN MUNICIPAL N°41 - JUILLET 2025



*Vous êtes invités
à la fête de Ver et de
la Mer,
Dimanche 10 août
Place Churchill*

Mairie de Ver-sur-Mer

4 place Amiral Byrd

14114 Ver-sur-Mer

Tel : 02 31 22 20 33

 : commune@versurmer.fr

 : versurmer.fr

 : Panneau Pocket

Ouverture au public :

lundi, mardi et vendredi

de 9h à 12h

Mercredi de 16h à 19h

Permanence des élus le samedi

de 10h à 12h

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Lysiane LE DUC DREAN

DIRECTRICE ADJOINTE :

Cécile MACHUREY

COMITÉ DE RÉDACTION :

Jean-Claude MARIE, Gérard MARCIA,

Pierre GUINOT-DELERY, Pascale CLAUSER,

Catherine INNOCENT, Marc BRÉANT,

Jean-Bernard MAILLARD

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Marjolaine SEUMOIS

PHOTOGRAPHIES :

Équipe municipale - Pixabay -

Lionel MAERTEN - Audrey BRIARD

CARTE : Graphedic

IMPRESSION : Imprimerie Lemesle



Sommaire

*** IL ÉTAIT UNE FOIS, LE CLOCHER**
Pages 4 à 5



*** FÊTE DU PRINTEMPS**
Page 6

*** LA BAINNADE**
Page 7



*** INFOS VÉROISES**
Pages 8 à 9

*** CCAS**
Page 10 à 11

*** MÉMOIRES**
Page 12

*** PLAN**
Pages 14 à 15

*** ECHO DU CONSEIL**
Pages 16 à 17



*** LES ASSOCIATIONS**
Pages 19 à 23

*** EXPRESSION LIBRE**
Page 24

*** JEU DE L'ÉTÉ**
Page 25

*** L'AGENDA DES ANIMATIONS**
Pages 26 à 27



*** LES INFOS UTILES**
Page 28

Édito



Mesdames et Messieurs,

Qu'il est bon de sentir à nouveau le soleil éclairer notre quotidien. Après cet hiver humide et gris, je suis heureuse de nous voir ressortir de nos maisons, entretenir nos jardins, arroser nos fleurs. Mais aussi, parcourir le village à pied, à vélo, en automobile. Vers le haut, vers le bas.

Bref, heureuse que le village retrouve ses couleurs d'été avec ses commerces qui ouvrent les terrasses, les glaces que nous dégustons (ou allons déguster), assis sur les bancs du parc près de la maison médicale, sur les bancs de la place de la mairie ou le long de la digue.

C'est bien cela que nous recherchons avec l'équipe municipale, vivre bien dans notre village. Regarder ce qui se passe, se promener, ralentir.

Le Chemin des écoliers baptisé en avril va devenir pour 2 mois le chemin des vacanciers. L'école est en sommeil quand le tourisme arrive.

Il est bienvenu le touriste qui vient se souvenir, qui visite notre littoral, qui apprend notre histoire. Nous avons tenté pour le bien de tous de faire que ces nouveaux visiteurs puissent trouver leur destination plus facilement et que les riverains subissent moins de nuisance. Car, évidemment, nous ne sommes pas habitués à trop de monde.

Mais, soyons accueillants car les commerçants, présents toute l'année, bénéficient de cette parenthèse estivale et c'est tant mieux.

Quand nous aurons tous bien profité de cet été, quelques travaux reprendront dont tout particulièrement la création du nouveau Restaurant scolaire, arlésienne souvent remise. Cette fois, c'est la bonne !

Nos projets votés en Conseil municipal vont se mettre progressivement en place, selon les subventions que nous aurons.

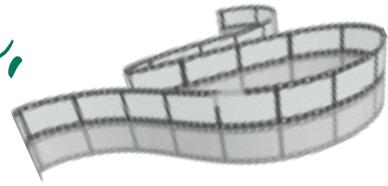
Et ce point n'a pas fini de nous interroger : comment l'état, la région, le département, vont-ils arbitrer en cette période de disette financière ?

Mais, aujourd'hui, je veux être optimiste et vous dire que, quelques soient les décisions de nos édiles au niveau national, l'équipe municipale optera pour des investissements à la mesure de ses possibilités et de vos besoins.

Je vous souhaite de bien profiter de ce temps de pause : amusez-vous, promenez-vous, baignez-vous et reposez-vous.

Je vous souhaite un bel été puis une belle rentrée dans le feuillage rougeoyant de l'automne.

Il était une fois, Une tour-clocher ...



Classée aux monuments historiques par arrêté du 17 mars 1879 en raison de sa valeur architecturale et historique, la tour-clocher de Ver-sur-Mer est un vestige de l'architecture romane.

Construite au XI^{ème} siècle sur un ancien site religieux carolingien, l'église Saint-Martin présente un plan en croix latine avec une nef unique et une tour clocher isolée.



Dessin et lithographie d'A. Maugendre (vers 1850), collection particulière.

Du X^{ème} au XII^{ème} siècle, l'art roman s'épanouit dans tout l'Occident européen.

Son avènement est contemporain des débuts de la dynastie capétienne et coïncide à ce titre avec la mise en place de la société féodale et avec l'essor croissant de l'Église et des ordres monastiques.

C'est en architecture que l'art roman a réalisé ses plus grands chefs-d'oeuvre tels que nos grandes abbayes et nos basiliques.

Mais ces édifices ont subi au cours des siècles de nombreuses transformations ou ont été totalement ou partiellement détruits.

Ainsi, depuis son édification au XI^{ème} siècle, l'architecture de l'église de Ver a subi de nombreuses transformations majeures : la seconde moitié du 13^{ème} siècle voit la construction du chœur suivie par la chapelle nord au 14^{ème} siècle.

Au 15^{ème} siècle est ajouté un escalier dans la tour. La petite nef romane est reconstruite en 1865 par une nef plus vaste en pastiche roman et en gothique pour les nervures.

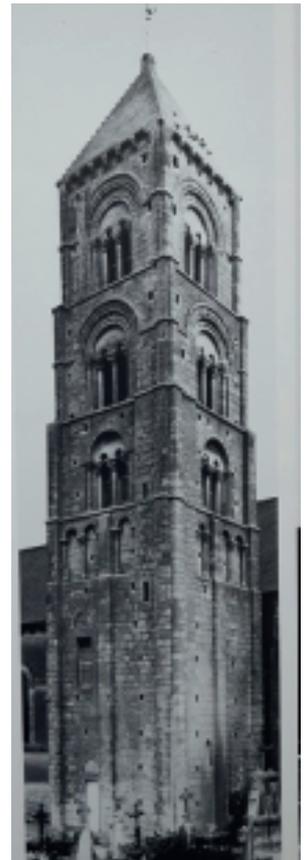
Les ouvertures primitives ont été agrandies pour permettre la mise en place de vitraux.

La statue de Saint-Martin initialement dans une niche du portail d'entrée de l'édifice roman a été déplacée à l'intérieur de l'église et remplacée au tympan par un bas relief sculpté en 1918 représentant le soldat Martin, encore catéchumène, partageant son manteau avec un mendiant.

En 1842, l'architecte Edouard Lair de Beauvais

a proposé la construction de deux sacristies superposées et de la chapelle, réalisées peu après.

Il faut attendre le 19^{ème} siècle pour que soit reconnue la valeur artistique des édifices religieux romans et que débutent les travaux de restauration sous le contrôle de l'Inspection Générale des monuments historiques.



Dans son ouvrage "La Normandie romane", Lucien Musset, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Caen écrit :

... "ce clocher est l'un des plus significatifs de la Normandie, par son élévation, divisée en cinq étages, et par sa couverture.

Les deux niveaux inférieurs sont massifs, à peu près aveugles ; seuls des contreforts plats, aux angles et au milieu des faces méridionale et orientale, y donnent une impression d'élan vertical. Les quatre niveaux suivants — dont les trois derniers sont en léger retrait les uns sur les autres — expriment bien, sur le plan des petites églises, la remarquable réussite des architectes normands en matière de tours, mais dans un esprit différent de la direction esquissée à Saint-Etienne de Caen et aux églises qui en dérivent.

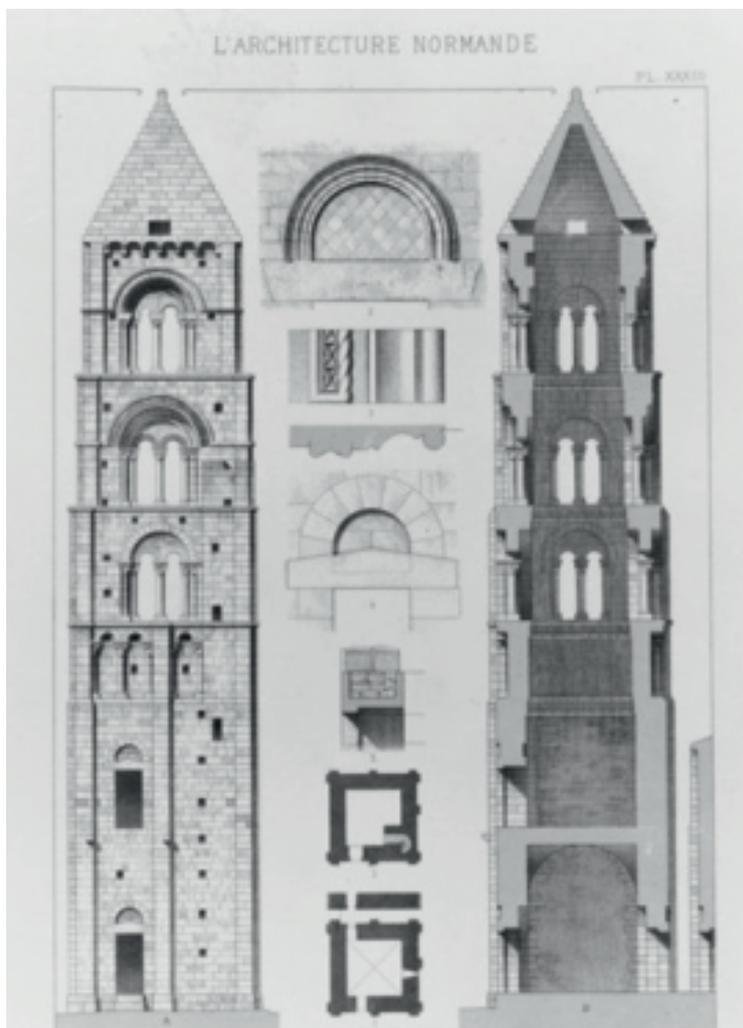
grandes baies redivisées par une colonne centrale — sont à peu près de même ouverture et de même décor.

Seul le rétrécissement progressif des étages donnent l'impression que peu à peu, les vides l'emportent sur les pleins. L'effet total est, comme à Secqueville, de stabilité plus que d'envolée.

Une pyramide basse en pierre de taille, qui rappelle celle de Thaon, couvre ce clocher qui a tous les caractères de la fin du XI^{ème} siècle".



Trois cloches au sommet : Marie, Alexandrine, Zélia ; Marie, Louise, Anne et Marie, Adrienne, Françoise, nommées et bénites en 1842 par Mgr Robin, Evêque de Bayeux. L'une d'elles sonne l'Angélus en fa...

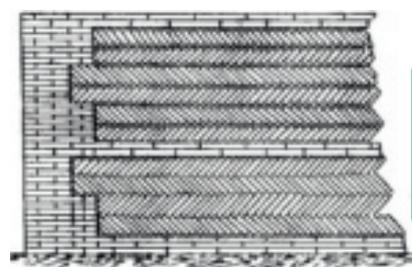


Gravure par Cl. Sauvageot d'après Ruprich-Robert dans « l'architecture normande aux XI et XII siècles en Normandie et en Angleterre »

Les étages, ici, sont de hauteur sensiblement équivalente et leurs percements — après une rangée d'arcatures aveugles, trois niveaux de



Photos des premiers niveaux de la tour.



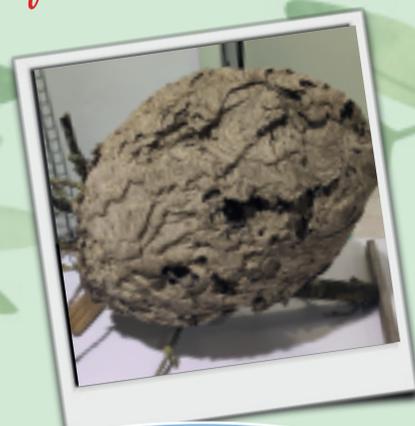
Les murs sont bâtis, en partie, en opus spicatum, moellons disposés "en arêtes de poissons"

La fête du Printemps

Le 26 avril, la fête du printemps a marqué le début des festivités 2025 dans une ambiance conviviale, avec des nouveautés cette année et une salle joliment décorée grâce à l'association Irkouma et les enfants de l'école.



Observation des oiseaux, stands avec un focus sur les gravelots par le Groupe Ornithologique Normand, fabrication de nichoirs avec M. Le Marois



Nid de frelon asiatique - Brigade Verte



Conférences :
• Découverte du périple de Lionel Rivoire, de la Norvège jusqu'en Espagne.
• Opération de sauvetage de la faune sauvage par la Dame Blanche



Ateliers Vélos :
• Réparation de son vélo avec Vélisol
• Circuit à vélo dans la cour d'école
• **Nouveauté !** Circuit à vélo en empruntant la vélomaritime.



Toute la journée :
• Vente de produits artisanaux et du terroir par des artistes et artisans locaux
• Atelier modelage
Clôture de la journée par La chorale "Si l'on chantait"



Nouveauté ! Quizz photos : Les animaux de notre commune

La Baignade

Pour que la baignade reste un moment de plaisir et de détente, il est important de respecter certaines règles pour se baigner en toute sécurité

Les drapeaux : regardez la couleur du drapeau hissé en haut du mât du poste de secours :



Zone de baignade surveillée



Baignade autorisée et surveillée sans danger apparent



Baignade surveillée avec danger limité ou marqué



Baignade interdite



Baignade dangereuse ou interdite pour cause de pollution ou présence d'espèces aquatiques spécifiques

Préférez les zones de baignade surveillées : Elles sont délimitées par des drapeaux jaune et rouge sur la plage pendant les heures de surveillance et dans l'eau, par de grosses bouées jaunes et rondes. Renseignez-vous sur le tableau du poste de secours ou auprès des sauveteurs de la plage sur les dangers éventuels. Les drapeaux évoluent également selon la météo. Le drapeau baissé pendant les heures de surveillance signifie que les sauveteurs sont en intervention, la baignade n'est plus surveillée. L'absence de drapeau signifie que la baignade n'est pas surveillée.

Que faire si une personne est en difficulté dans l'eau ?

Appelez ou faites appeler un sauveteur au poste de secours si la plage est surveillée ou contactez les secours en composant le **196**. Ne quittez pas la personne des yeux. Si vous êtes plusieurs, quelqu'un doit rester à la surveiller pendant que l'autre va chercher les secours. Si vous êtes seul, placez un repère sur la plage (t-shirt, serviette, tas de sable) avant d'aller chercher les secours

Quelques conseils pour se baigner :

De façon générale, baignez-vous lorsque vous êtes en bonne condition physique. Ne surestimez pas vos capacités.

- Entrez dans l'eau progressivement afin d'éviter l'hydrocution.
- Ne vous baignez pas après un repas copieux ni après une exposition prolongée au soleil.
- Ne vous baignez jamais seul. Même un très bon nageur peut être victime d'une crampe ou d'un malaise.

C'est vous qui êtes en difficulté dans l'eau et vous avez besoin d'aide ?

Croisez et décroisez les bras au-dessus de votre tête. Prenez de longues inspirations pour faire redescendre votre rythme cardiaque et ne pas perdre d'énergie.



Horaires du poste de secours :

Du 4 juillet au 25 août

de 11h30 à 18h30.

Tel : 02 31 22 21 68

La baignade est surveillée dans

la zone délimitée de 11h30 à

13h30 et de 15h30 à 18h30



Si un phoque vient dans la zone de baignade :

Ne vous approchez pas de lui. Maintenez une distance la plus grande possible, pas de geste brusque, pour votre sécurité et la sienne.

Les baigneuses de Ver-sur-Mer ont fêté les 90 ans de leur doyenne, Liliane le 22 avril. Un modèle et une belle leçon de joie de vivre !!



Infos Véroises



Une Borne numérique à votre disposition :

Une borne numérique est à votre disposition à l'accueil de la Mairie, vous pouvez consulter les documents d'urbanisme, d'état civil, les arrêtés et bien d'autres informations ...



Avez-vous téléchargé Panneau Pocket ?



Une application sur votre smartphone qui vous permet d'être informé en temps réel des événements, des informations et alertes de votre commune !



La Provence :

Chaque année, le tour de la Provence est effectué.

Cette année les élus accompagnés d'un ingénieur de GEMAPI ont rencontré les propriétaires des terrains où passe la Provence.

La création d'un document concernant le fleuve côtier est en création : cheminement, entretien ...



Finis les sacs : tous les déchets en bac !

Passage tous les 15 jours : une semaine les bacs gris, une semaine les bacs jaunes. Pour les résidences secondaires, un bac jaune collectif demeure au parking du mémorial. La procédure est la même que pour le verre. Les bacs ne doivent pas rester sur la rue : vos voisins peuvent les rentrer. Les conciergeries également.

Nous avons voulu garder la collecte à la porte de chaque maison.

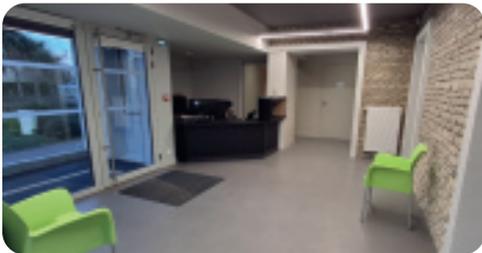
Des bacs collectifs multipliés dans la ville auraient supprimé la collecte individuelle, ce que nous ne voulions surtout pas !



Décoration Mairie

Bienvenue aux artistes locaux !

Nous proposons aux artistes locaux d'exposer leurs œuvres dans le nouvel accueil Mairie. Faites-vous connaître !



Boîtes à livres :

Les boîtes à livres sont des espaces d'échanges et de partages. Elles ont pour vocation de favoriser et développer l'envie de lire.

Quelques recommandations donc pour assurer leur bon fonctionnement :

- Ne déposer que des livres en bon état (la boîte à livres n'est pas une poubelle !)
- Écarter les ouvrages purement polémiques ou dont le contenu serait inapproprié pour un jeune public
- Écarter les catalogues et les magazines
- N'hésitez pas à partager vos coups de cœur ou impressions en laissant un petit mot à l'intérieur du livre.

Merci et bonne lecture !



Comment utiliser nos défibrillateurs automatiques ?



Un défibrillateur est un appareil qui permet d'administrer un choc électrique à une personne qui présente une absence de signe de vie.

Il est essentiel d'intervenir le plus rapidement possible, une "défibrillation dans les 3 à 5 minutes qui suivent l'évanouissement peut mener à des chances de survie de l'ordre de 50% à 70%".

Mais avant toute chose, il est essentiel de prévenir (ou de faire prévenir) les secours via le 15, le 112 ou le 18, puis de commencer le massage cardiaque et de mettre ensuite le défibrillateur en service.

N'oubliez pas, *staying alive* ... 

(Le rythme de cette chanson est idéal pour effectuer un massage cardiaque sur une personne en arrêt cardiaque, c'est également une application).

Suivez ce qui est indiqué sur l'écran de tous nos appareils entièrement automatiques et suivis par GPS.



Repérez les 4 emplacements sur le plan de la ville 
Plus d'infos : <https://stayingalive.org>



Connaissez-vous l'UNCMT ? (Union Normande des Centres Maritimes et Touristiques)

L'été 2025 à l'UNCMT "La Bambinière" !

Cet été, le centre UNCMT de Ver-sur-Mer, « La Bambinière », va accueillir :

- Une soixantaine d'enfants de Villeneuve-d'Ascq pendant 15 jours en juillet
- 150 enfants pendant les colonies de vacances en août sur 3 séjours de 5 à 12 jours avec les thèmes suivants : « Petits Moussaillons » pour les 6-11 ans, « Apprentis Cavaliers » et « Apprentis Pirates » pour le 8-11 ans.
- 10 projets de mini-séjours regroupant 160 participants en juillet et août en provenance de différentes mairies de France.



www.uncmt.fr



Places minutes :

Deux places minutes ont été créées rue de la 8^{ème} armée, près des commerces. Nous faisons appel au bon sens de chacun pour respecter ces stationnements temporaires.

Aller chercher le pain, un colis : nous en avons tous besoin et nous pouvons le faire sans gêne aux heures de pointe (10h - 12h30 et 16h-19h environ).

Le CCAS vous informe



CCAS : Centre Communal d'Action Sociale.

Conférence et ateliers "Bien chez soi" et "Sensibus" :

À l'initiative du CCAS, une action d'information pour rester le plus longtemps chez soi, en toute autonomie s'est déroulée entre janvier et mars, en partenariat avec Soliha, grâce à des conférences, ateliers et le sensibus "le bus du bien vieillir".

L'objectif est d'informer, sensibiliser et conseiller les seniors et les aidants, pour favoriser le maintien à domicile. Des conseils ont été délivrés par les ergothérapeutes : aménagement du logement, aide financière, astuces pour faciliter la vie au quotidien, gestes et postures pour préserver son dos... En groupe lors de la conférence et des ateliers et de manière plus individuelle avec le sensibus.



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



Mutuelle communale :

Afin de proposer aux habitants une mutuelle santé accessible financièrement et adaptée aux besoins de tous, une enquête a été lancée dans le courant des mois d'avril et de mai afin de connaître les besoins.

Les résultats vous seront communiqués prochainement.

Ils permettront de lancer à la rentrée une consultation auprès de prestataires spécialisés pour obtenir des tarifs préférentiels de complémentaire santé.



Prochainement Ateliers Siel Bleu :

Vous souhaitez travailler votre mémoire ? Votre gestuelle ? La coordination mouvement/mémoire ? Inscrivez-vous aux séances animées par Siel bleu.

10 séances, prises en charge par le CCAS, le vendredi de 10h à 11h salle Saint-Exupéry, à partir du 19 septembre jusqu'au 5 décembre. Sur inscription.



**Attention
places
limitées.**

Recensement des personnes vulnérables :

La loi fait obligation aux mairies de tenir à jour un registre des personnes vulnérables résidant sur la commune.

Ce recensement est indispensable pour permettre une intervention efficace en cas d'événements pouvant mettre en péril la santé ou l'intégrité physique de ces concitoyens. Par exemple : canicule, grand froid, inondations ou encore fortes intempéries. Il s'inscrit dans la mise en place, elle aussi obligatoire, d'un Plan Communal de Sauvegarde.

La démarche doit être volontaire. Elle peut aussi être effectuée par des tiers (parents, amis, voisins) à condition que la ou les personnes concernées donnent explicitement leur accord. Le retrait du registre peut être réalisé à tout moment. La confidentialité de l'inscription est également garantie par la loi.



Sont principalement concernées par ce dispositif :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- Les personnes âgées de plus de 60 ans inaptes au travail ;
- Les adultes handicapés.



L'inscription sur le registre peut s'effectuer via l'adresse mail ccas@versurmer.fr ou en se présentant à l'accueil de la mairie.



Recherchons chauffeurs bénévoles pour action « Solidarité Transport »

En partenariat avec l'association Familles Rurales et plusieurs communes proches (Graye-sur-Mer, Sainte-Croix-sur-Mer, Banville, Bazenville, Crépon, Meuvaines et Asnelles), le CCAS de Ver-sur-Mer met en place un dispositif pour faciliter la mobilité de personnes non-imposables ayant des difficultés pour accéder à un mode de transport.

Il s'agit de créer un réseau de chauffeurs bénévoles qui, avec leurs véhicules personnels, pourront conduire les bénéficiaires dans un périmètre se situant entre Caen, Bayeux, Port-en-Bessin et Courseulles.

Les motifs du déplacement (hors dimanches et jours fériés) peuvent être divers : rendez-vous médicaux ou administratifs, visites à des proches, courses, etc... Le point de départ ou d'arrivée doit se trouver dans l'une des communes mentionnées ci-dessus.

Les chauffeurs doivent être titulaires du permis B et s'engager à respecter la confidentialité du bénéficiaire. Ils seront indemnisés à hauteur de 0,37€/km.



Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter M. Jean-Marc CAMBIER au 07 68 65 74 60 ou par mail à l'adresse suivante : jean-marc.cambier@famillesrurales.org

Mémoires

Musées America et Gold Beach

En juin-juillet et août nous proposons des visites guidées couplées au ticket d'entrée ainsi que les 20 et 21 septembre, tarif réduit et visite guidée à l'occasion des journées européennes du patrimoine.



Consultez notre nouveau site internet :

www.america1927gold1944musees.fr

Information à l'accueil des musées :

02 31 22 58 58 ou

contact@america1927gold1944.fr

Début mai, nous avons refait une « beauté » à notre canon automoteur SEXTON et son traineau PORPOISE avec l'aide de nos amis britanniques du SP-25 Restoration Team. Assurément le plus bel engin blindé exposé sur la côte normande !



Bonjour du Mémorial Britannique

Nous sommes ravis d'avoir les silhouettes de retour cette année. Elles seront présentes jusqu'à mi-septembre.

Le centre Churchill est ouvert 7j/7 pendant tout l'été : passez nous voir pour prendre un café et goûter quelques spécialités de l'autre côté de la manche ! Et n'oubliez pas de demander votre carte de fidélité pour les boissons chaudes. À très vite !

Sacha Marsac



Commémoration du 6 juin 1944 :

Elle a eu lieu Place Churchill à 14h30. L'école et la chorale ont animé ce moment suspendu.

JOURNÉE MÉMORIELLE

Le 10 juin 2025, la Communauté de communes STM a organisé avec toutes les écoles de l'interco une JOURNÉE MÉMORIELLE. Les enseignants de Ver-sur-Mer ont fait le choix de participer à ce temps collectif.

L'objectif était de permettre à tous les enfants de bénéficier d'un temps privilégié, dans des lieux emblématiques du débarquement, (alors que les commémorations du 80^{ème} anniversaire du débarquement n'avaient pu les intégrer largement.)

Le thème de la journée : LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ. Thème travaillé en amont dans les classes.

800 enfants répartis en 2 groupes le matin : un groupe au Château d'Audrieu et le second à la Croix de Lorraine à Graye-sur-Mer.

Les 800 enfants se sont retrouvés ensuite au Mémorial Britannique pour un pique-nique, suivi d'une célébration à la mémoire des soldats et des civils tombés en juin 1944.

Ce fut l'occasion de déposer une gerbe au son des 2 hymnes nationaux mais aussi d'exposer les travaux réalisés : chants, danses, dessins... Le MÉMORIAL, pour cette journée, a pris tout son sens d'un lieu de mémoire et de réflexion pour les générations futures.

Installation
Rénovation
Dépannage

☎ 06 07 05 82 23

✉ cvelec14@outlook.fr

CVELEC SAS
Christophe VENARD
13, allée des Coquelicots
14 114 VER SUR MER



Valérie REINHART
Assistante de Direction Indépendante
Cadre Hôtelier
Secrétariat pour particuliers

Gestion Administrative & Opérationnelle
TPE / PME / Indépendants

Prestataire de Services Hôtellerie

Français, Allemand, Anglais
06 76 60 71 89
valerie.reinhart@laposte.net



 Domaine
de la Flaguerie
Les Vergers
de Ducy

Domaine Cidricole
4 rue du lieu Moussard
14250 Ducy-St-Marguerite
+33 (0) 2 31 80 28 65



NORMANDIE - FRANCE



Kyl & kyn
PRÊT À PORTER ET ACCESSOIRES FÉMININ

Sandrine - 06 86 15 51 11 • ludovic.bourdin794@orange.fr
21 rue de la 8^{ème} armée - 14114 Ver sur Mer

PLOMBERIE CHAUFFAGE
Electricité



Stéphane VIEL

10 rue des Sources 14740 MARTRAGNY

☎ 02 31 80 47 23

E-mail: stephane-viel@wanadoo.fr

Hervé
TANQUEREL

Menuiserie Bois et PVC
Bâtiment - Ebénisterie
Charpente Bois
Travaux d'Arts

☎ 02 31 80 54 75

8, Hameau Saint-Léger - MARTRAGNY
14740 MOULINS-EN-BESSIN
Fax : 02 31 80 35 95
E-mail : herve.tanquerel@wanadoo.fr





© illustration : Jérôme HAMON - Reproduction interdite

■ LES RUES

A	América (rue de l')C3
	Ailleret (avenue du général)E1
	Arnold Byrd (place de l')C3
	Asnelles (route d')A2>D1
	Asselin (rue)B4

B	Bach (allée J.B.)B2
	Barre (rue de la)B3
	Berlioz (allée L.)C2
	Bleuets (allée des)C3
	Bout Bain (chemin du)B4
	Braque (rue Georges)D2

C	Calvaire (rue du)C4
	Chagall (rue Marc)E2
	Chopin (allée)C2
	Churchill (place Winston)>E1
	50 ^{ème} Div. Infanterie (voie)C1
	Clé des Champs (rue de la)D3
	Coquelicots (allée des)D3
	Cormorans (allée des)C2
	Corps de Garde (impasse)D1
	Corps de Garde (rue)D1
	Coteaux (promenade des)C2
	Courlis (allée des)D2
	Courts-Carneaux (allée des)D2

D	Débarquement (voie du)C1
	Debussy (rue Claude)C2
	Dumangin (av. Théophile)E1>E2

F	Fosse à Garenne (allée de la)C2
	Franck (allée César)C2

G	Goelands (allée des)C2
----------	----------------------	---------

H	Harper (avenue du colonel JR)E1
	Hauts de Ver (rue des)C4
	Haut de Ver (impasse du)C4
	Héliène (avenue Suzanne)E1
	8 ^{ème} Armée (rue de la)C3

J	Jaquot (rue Henri)D2>E2
	Jonquilles (allée des)D2>D3

L	Libération (rue de la)A5>C3
	Lievre (venelle au)C4

M	Marefontaine (allée)B5
	Marefontaine (rue)B4
	Matisse (rue Henri)D2
	Matuissière (avenue)E1
	Meuvaines (route de)A4>B4
	Montrouge (avenue Louis)D1
	Montrouge (avenue Marguerite)D1
	Moulin (impasse)C2
	Moulin (rue du)D2
	Mozart (rue)B2

N	Narcisses (impasse des)D3
----------	-------------------------	---------

P

	Pâquerettes (allée des)D2
	Pavillon (rue du)D2>E2
	Pélin (avenue Gabriel)E1
	Piquetterie (rue de la)B4
	Piliers (rue des)B4
	Plage (boulevard de la)E1>F1
	Pluviers (allée des)C2
	Poètes (allée des)C2
	Plaine (impasse de la)F2
	Pommiers (allée des)D3
	Pont Chaussée (rue du)A2>A3>B3
	Poret (avenue Paul)C2>C3
	Primeries (allée des)D3
	Provence (avenue de la)F1>F2

R

	Ravel (allée Maurice)B2
	Riethe (rue Robert)E1
	Rivière (impasse de la)F2
	Rivière (résidence de la)F2
	Rivière (rue de la)E2>F2
	Robert (rue Nanette)B4
	Rochers (rue des)E1
	Roosevelt (avenue F.D.)C2
	Roquettes (rue des)B2
	Roquettes (impasse des)C2
	Ruisseau (impasse du)E1

S

	Sarcelles (allée des)D1>D2
	6 juin (avenue du)D2
	6 juin (impasse)D1
	Stemes (allée des)D2
	Stins (rue des)D3>E3>E2>F2
	Stins (allée des)C3
	Saint-Croix (rue de)C4
	Saint-Gerbold (avenue)E1
	Saint-Gerbold (impasse)E1
	Sports (impasse des)D1

V

	Vieille Parée (allée de la)D2
	Violettes (allée des)D3
	Voie (chemin du)C3>D3>E2

■ LES CHEMINS

	N°2 dit des RoquettesA2
	N°5 dit de la Sente d'AsnellesA4
	N°8 dit chemin aux BœufsA5
	N°9 dit de Sainte-CroixB5
	N°11 dit de ColombiersC5
	N°20 dit de la RocqueE2

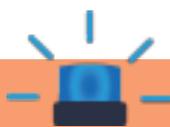
Chemin :	
des Champs FeuillesD4
du Chemin FortE4>F3
du Clos GentilD4>E4
du Coin de CréponA5
de la CoutureA3
des ÉcoliersC2
du HouetA4>A5
du MaraisA1
des Terres noires du BissonE5>F4
de la RosièreE2
des StinsE3

Défi bricoleurs C2, E1 et B3

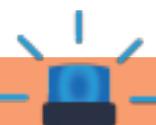
Le Chemin de Mémoire - 3 kms
 Marche à pied : 40 minutes temps estimé
 Vélo : 15 minutes temps estimé

zone de commerces

Écho du Conseil



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)



Chaque commune doit se munir d'un PCS. Il existe déjà à Ver-sur-Mer mais il doit évoluer.

- **L'objectif : savoir agir en cas de problème majeur.**
- **Comment : des fiches d'intervention sont regroupées dans un classeur, accessible pour le maire et les adjoints.**

Mais, le PCS est une affaire collective ! Il y a plusieurs actions à assurer : informer la population, organiser l'accueil d'urgence dans les salles adaptées, aller rechercher les personnes vulnérables, lien avec la logistique de la communauté de communes de STM à Creully, distributions diverses...

Si un jour, le PCS est déclenché, nous aurons besoin de VOUS :

c'est l'objectif de notre appel aujourd'hui.

Si la protection des habitants est de la responsabilité de la Maire, les moyens pour y parvenir découlent d'une action commune.

Si vous êtes d'accord pour vous inscrire dans une action précise et que votre nom et téléphone soient inscrits en mairie,

CONTACTEZ-NOUS !

Subventions aux associations :

La mairie subventionne les associations au service des Vérois, dès leur deuxième année de fonctionnement lorsque leur activité et le service rendu est bien confirmé.

18 associations sont ainsi subventionnées pour un total de 10 000€. Cette somme n'inclut pas la mise à disposition gratuite des salles, du matériel de la mairie, ni le montage/démontage par les agents techniques.

La mairie participe également au financement de la Classe de Mer de l'école de Ver qui est gérée par la communauté de commune et accueille des enfants des communes voisines.



La commune a enrichi son foncier :

L'atelier de la rue Sainte-Croix est devenu propriété de Ver-sur-Mer.

L'objectif : réaménager les ateliers techniques et prévoir un aménagement urbain (logements) sur une partie de la parcelle.



Trait de côte :

Adhésion de la commune à la liste fixée par décret des communes affectées par le recul du trait de côte avec pour but :

- L'information des populations
- Limiter l'exposition de nouveaux biens
- Gérer les biens existants situés en zone exposée
- Créer des outils permettant la réalisation d'opérations de recomposition de l'espace.

Le littoral est exposé à un risque accru d'érosion, dû au changement climatique et à la montée des eaux. Les collectivités doivent élaborer "des stratégies" sur le long terme.



Assainissement :

Élaboration du zonage d'assainissement des eaux usées et du zonage des eaux pluviales.

Ce zonage obligatoire, est valable 10 ans.

Il a pour but de définir la circulation des flux dans la commune et conditionne les subventions de l'Agence de l'Eau pour les travaux d'assainissement.

Par ailleurs, il est dommage d'assainir des eaux pluviales qui viennent allourdir la facture des Vérois.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été validé au Conseil Municipal du 14 mai 2025.

Il doit être validé au 2/3 des communes de l'intercom représentant au minimum 50% de la population.

Une enquête publique aura lieu en juillet sur 10 sites.

Ce sera le moment pour les habitants de faire part de leurs remarques.

Le rapport de l'enquête sera délivré en septembre.

La date butoir pour le vote du conseil communautaire est fixée au 31 décembre 2025.



Conseil Municipal du 14 mai 2025

LA CONCIERGERIE PERSONNALISÉE DE PROXIMITÉ



Opie Conciergeries

CONCIERGERIE TOURISTIQUE

ISABELLE & DOMINIQUE GOLEJEWSKI

06.62.82.44.40
opieconciergeries@gmail.com

À VER SUR MER - R.C.S. CAEN 977 691 591 00019

DOMVER TERRASSEMENT

Aménagement de terrain • Raccordement tous réseaux
Démolition • Élagage • Enrochement • Débroussaillage
Dessouchage • Création de pelouse

6J/7

Assainissement
Vidange de fosses • Débouchage • Curage canalisation



Fixe 09 88 08 61 81
Mobile 06 31 67 52 70

www.domverterrassement.fr

4, avenue du Général Ailleret - 14114 VER-SUR-MER

Depuis 2005



FRANCK DEVAUX
COUVERTURE

Neuf & Rénovation
Entretien, Démoussage, Ramonage

02 31 10 04 80 - 06 20 50 45 21

14114 VER sur MER

stéphaneplaza immobilier

C'EST LE COEUR QUI PARLE



06 61 37 64 21
vwillard@stephaneplazaimmobilier.com
Ver-sur-mer 14114

Transaction - Location - Gestion locative et locations saisonnières

Virginie WILLARD

Votre Agent immobilier Ver sur mer Carte professionnelle n° 1401 2023 000 000 006



Nathan THIERRY
Confiturier - chocolatier
Pâtissier (anniversaire, mariage, séminaire...)

☎ 07 83 05 28 85
@ lesdouceursnacrees@gmail.com
📷 les.douceurs.nacrees

8, impasse de la Rivière - 14114 VER SUR MER



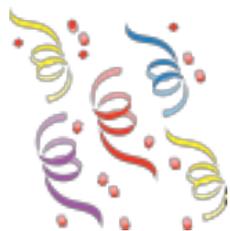
L'ARMOIRE GOURMANDE

ÉPICERIE FINE EN NORMANDIE

UNE SÉLECTION DE PRODUITS
100% NORMANDS.



+33 9 51 13 05 05
LARMOIREGOURMANDE@GMAIL.COM
DU MARDI AU DIMANCHE DE 9H00 À 19H30
1 AVENUE DU GÉNÉRAL AILLERET
14114 VER-SUR-MER



Les associations

Siel Bleu

L'Association Siel Bleu promeut l'activité physique comme une offre thérapeutique, porteuse de santé, de qualité de vie et de lien social.

Nous proposons une gym "prévention santé" adressée aux séniors qui promeut une activité physique adaptée et ludique délivrée en cours collectifs par un professionnel de l'association Siel Bleu, diplômé en activités physiques adaptées et santé.

En juillet nous serons devant la salle de la plage les mercredis de 10h à 11h



Contactez Thomas RENAULT par mail : thomas.renault@sielbleu.org ou au 07 62 77 13 34



Ver le Bien-être Yoga

Nous proposons cet été des cours de YOGA et de gym PILATES animés par Alexandra :

- Le mardi du 15 juillet au 19 août (excepté le 5/08) à la salle de la plage : Pilates à 10h, Yoga à 11h15.

Ouverts à tous, avec une participation de 10€ pour les non-adhérents et les estivants.

- En septembre reprendront 4 cours de yoga de différents niveaux, dont un de Yoga adapté avec chaise et 1 de Pilates aux horaires habituels, Salle St Exupéry.

Renseignements : <https://yoga.paheko.cloud> / verlebienetre@gmx.fr



Anne-Marie :
0761534479
Alexandra :
0631952468

Un pas Ver la Danse

ON DANSE A VER SUR MER : chaque jeudi soir, dans la salle Saint Exupéry résonnent les musiques de tango, paso, chachacha, boléro, etc... et danses en ligne dans une ambiance conviviale.

Nous ne donnons pas de cours de danse mais au cours de la saison, nous proposons des stages. Nous organisons des sorties « danse » Nous proposons également des soirées dansantes dans le courant de l'année. Venez nous rejoindre tous les jeudis à partir de 17h30 et jusqu' à 20 h (quand vous le souhaitez).

Vous pouvez venir deux fois gratuitement dans le courant de l'année.

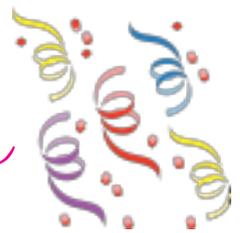


Tarif annuel : 45 €

Tel : 06 63 46 06 97

Courriel : unpas.verladanse@yahoo.fr

Les associations



Ver les planches

La nouvelle saison des visites théâtralisées a démarré et rencontre toujours un grand succès, cette nouvelle version permet de vivre l'histoire de la commune aux côtés des héros qui l'ont faite au cours du XXème siècle. Venez partager leurs motivations, leurs doutes, leurs peurs et surtout admirer leur courage. Des dates sont prévues les 11 & 12 juillet, 1er & 02 août et 12 & 13 septembre. Pour y participer il suffit de s'inscrire auprès des musées au 02 31 22 58 58.

Nous espérons également vous proposer une nouvelle pièce prochainement.



verlesplanches@yahoo.com
verlesplanches.jimdo.com



Irkouma

IRKOUMA, décoration-animation, Fête du Printemps, du Village et de la Mer, Villa des Arts, avec notre stand de jeux et nos minis-ateliers

Jardin Surprise : un dimanche, un jardin, une surprise !
Les 03/08 et 24/08.

Surveillez l'affichage !

Festival du Très Court, Noël 2025, faites votre film !
 Renseignez-vous dès maintenant pour participer

INFO: irkoumasso@gmail.com, Affichage,
 FB/irkouma Ver, Msg/sms : 0782479820

Association Pour les Amis de Ver

L'APAV, Association Pour les Amis de Ver, rassemble estivants et résidents de Ver-sur-Mer.

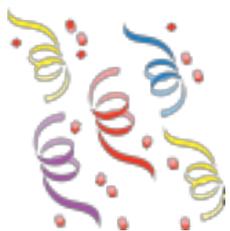
Pour la saison 2025 elle vous propose :

- 13 juillet 20 h 30 : Récital Gospel et musiques du monde en l'église Saint-Martin de Ver
- 23 juillet 15 h 30 : Concours de châteaux de sable
- 5 août 14h30 : Concours de châteaux de sable
- 6 et 7 août : Promenade touristique familiale
- 12 août 19 h : Dîner des adhérents, en blanc, Boulevard de la Plage.



Pour toutes précisions nous contacter sur apaver.asso@gmail.com ou en utilisant le QR Code





Les associations

Si l'on chantait, Chorale

Vous avez sans doute déjà entendu chanter la chorale puisque nous participons à de nombreuses manifestations de la commune : fête du printemps et de Noël, repas des anciens, commémorations du 6 juin ...

Si vous aimez chanter, n'hésitez pas à nous rejoindre, la chorale est ouverte à tous !



**Pour nous contacter : silonchantait@outlook.com
Vous pourrez également nous rencontrer au forum des associations le 30 août. A bientôt**

Association des Parents d'Elèves et Amis

L'APEA est l'association des parents d'élèves de l'école de Ver-sur-Mer. Notre objectif est de financer un maximum de projets pédagogiques.

Chaque année, des événements ouverts à tous sont organisés.

À la rentrée, de nouvelles élections seront réalisées pour élire un nouveau CA et un nouveau bureau.

Nous avons besoin de VOUS pour continuer.

Vous avez envie de vous investir, faites-vous connaître par mail : apeversurmer@gmail.com.

Rendez-vous le 12 Septembre pour notre Assemblée Générale.

L'équipe APEA



Ver l'Avenir

Nous vous attendons pour les événements 2025 :

- Les mercredis après-midi jeux dont les dates sont inscrites sur nos flyers disponibles chez les commerçants ou à la demande.
- La brocante du 24 août rue de la clé des champs
- Le loto le 14 septembre.
- Le 2ème salon multi-collections le 26 octobre.
- La promenade du Père Noël le 29 novembre.
- Le marché de Noël le 30 novembre.

Venez nous rejoindre, l'adhésion est de 12,00 €

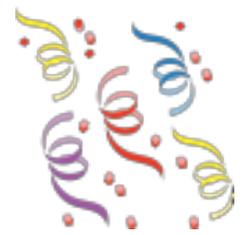


ASSOCIATION

**Denise DESCAMPS : 06.08.45.54.17
Didier DAMEME : 06.42.72.59.03**

V
E
R
L'
A
V
E
N
I
R

Les associations



Club Informatique de Ver-sur-Mer

Venez découvrir l'univers informatique (bureautique, multimédia, internet, organisation de vos données, etc), vous perfectionner et vous informer auprès de nos cinq animateurs. Le tout évidemment dans la bonne humeur et en toute convivialité.

Le Club est ouvert tous les jeudis de septembre à juin, salle Buehler (hors vacances scolaires), en deux groupes (matin et après-midi).

Inscription au Forum des Associations du samedi 30 août. Vous avez des connaissances, vous voulez les partager, nous vous accueillons volontiers.



Président : Gérard MARCIA
 Animateurs : Gérard, Gilles, Jean-Bernard, Marie-Christine et Maurice

☎ **06 18 37 71 41 (répondeur)**
 ✉ **contact.clubvsm@gmail.com**
 🌐 **www.clubvsm.fr**

Protection Nature et Patrimoine de Ver sur Mer



Il y a de la place pour tous...

« Ver » : fait allusion à notre siège, mais ne limite pas notre rayon d'action.

« Patrimoine » : à prendre au sens le plus large...

« Nature » : inclut l'être humain qui, paradoxe, est aussi LE facteur principal qui la menace.

Ce qui complique tout, car pour la protéger (donc nous-mêmes), il est nécessaire de convaincre l'humain (donc nous-mêmes !) d'accepter des lois, de changer d'habitudes, renoncer à des projets ... C'est pour cela que nous nous engageons – entre autres – dans des consultations et enquêtes publiques... dont p.e. celle sur le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de STM...

pnpv-ver@orange.fr

02 31 51 81 09 ou <http://pnpv.verinfo.fr/>

Cercle Nautique de Ver sur Mer

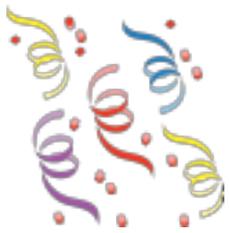
Le Cercle nautique commence la saison en accueillant de nouveau avec plaisir la classe de Mer de l'Ecole de Ver-sur-Mer, puis les premiers stagiaires à partir du 7 juillet et ce, jusqu'au 30 août.

Comme les années précédentes, le CNV propose des stages d'optimist, de catamaran et de planche à voile, du lundi au vendredi. Les bateaux, planches à voile, paddles et kayaks resteront disponibles à la location pour passer du temps sur l'eau en autonomie.

Le CNV vous invite à partager des moments conviviaux autour des sports nautiques pour se retrouver, échanger et naviguer ! A bientôt et bel été à tous



<https://www.cercle-nautique-ver.fr/>



Les associations

Tennis Club de Ver sur Mer

Club ouvert toute l'année avec son école de tennis (enfants et adultes)

- Stages tous niveaux du 7 juillet au 29 août,
- Une monitrice brevet d'État expérimentée,
- Tournoi Seniors du 5 au 14 juillet,
- Tournoi Vert le 18 juillet,
- Tournoi Orange le 19 juillet,
- Tournoi Jeunes du 20 au 30 juillet,
- 7 terrains extérieurs - 1 salle couverte,
- 1 mini-golf et 1 billard



**Pour les tarifs: stages, cours particuliers, accès aux terrains, n'hésitez pas à nous contacter :
impasse des sports – 07 64 25 14 82 / tc.versurmer@orange.fr**

Nouveau Groupe Sportif de Ver sur Mer



La saison 2024-2025 se termine bientôt avec nos deux équipes placées chacune en deuxième position de leur championnat, ce qui est une belle performance notamment pour nos séniors qui vont très probablement accéder à la division supérieure pour la deuxième année consécutive.

Notre terrain vient d'être sécurisé pour éviter son envahissement par les gens du voyage comme l'an passé.

Notre club est toujours à la recherche de Vérois de tous âges, de 6 à 50 ans, pour venir renforcer les effectifs de nos différentes catégories ; alors n'hésitez pas !

Les cavaliers Normandie Nacre

Nous vous informons que le centre équestre est ouvert durant juillet et août de 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi.

Nous proposons à notre aimable clientèle balades, cours, leçons et stage d'équitation du débutant au confirmé.

Au niveau régional nous sommes 2^{ème} club, en dressage.

**Pour nous contacter :
Virginie Linsale 06 38 37 05 62**



Expression Libre

Expression libre de la minorité :

VOUS ET NOUS, UN AVENIR POUR TOUS

Avec l'actualité oppressante qui nous entoure, le devoir de mémoire est plus que jamais important car il est une garantie de réflexion pour le présent et pour l'avenir.

Aussi, au sein de notre commune, continuons à développer le « Bien vivre ensemble » : Respect, tolérance et bienveillance. Quelle perspective pour les mois à venir ? Quelles seront les priorités de la Municipalité ?

Un constat :

- Peu d'évolution pour les sujets évoqués en début d'année : L'extension de la Maison Médicale est souhaitable pour favoriser la venue d'un médecin et indispensable pour l'installation d'autres praticiens.
- Une solution aux problèmes de stationnement et de circulation doit être trouvée : La prolifération de panneaux et les marquages au sol ne résolvent rien.
- Un effort doit être fait pour l'entretien de la commune : Fleurissement, tonte, trottoirs.
- Des dépassements du coût pour des réalisations (Mairie, Parc de Loisirs, Bâche du Tennis) et pour des projets (Vieux Manoir, Terrain Rte Ste Croix).
- Des charges de Personnel en augmentation sans réel impact.

Une inquiétude : La réalisation des travaux sur le réseau Assainissement : Le pluvial et les trottoirs sont du ressort de la commune tandis que la bande de roulement est de la compétence de STM.

Or, le budget Assainissement ne permet pas d'emprunter. Quelle issue pour ce dossier ?

Bel été à toutes et tous, profitez de la saison estivale !

Jean CHANAL, Marie-Christine DEHLINGER, Philippe ONILLON, Marie-Laure PAIN

Expression libre de la majorité :

Pour améliorer votre cadre de vie, qu'il soit plus agréable, pratique, accueillant, nous poursuivons notre chemin.

Malgré les incertitudes futures, nos choix demeurent conditionnés par nos capacités financières, vos attentes et l'envie de perpétuer notre environnement rural mais néanmoins moderne, avec le confort attendu pour tous.

Le dynamisme de l'urbanisme le prouve. En sachant que le PLUI, effectif le 01/01/26, changera quelque peu les règles.

Malgré ces bons indices, le résultat du recensement 2024 et la baisse de population sont arrivés comme une révélation. Ce changement furtif mais majeur pourrait modifier l'âme et le cœur du village.

Plus de tourisme a des conséquences : le centre de gravité du village se déplace vers le Mémorial, les logements deviennent rares et trop chers pour les jeunes, un projet immobilier de tourisme en cours mais pas de logements pérennes... Devons-nous nous en inquiéter ? Réagir ? Comment ?

Néanmoins, l'équipe municipale reste investie avec l'ensemble du personnel dans la réalisation de ses objectifs et malgré les actes de certains trouble-fêtes, car notre ville mérite mieux que les dégradations et incivilités fréquentes.

Nous voulons que chacun se sente bien dans notre univers privilégié, pour vivre en bonne intelligence, ensemble tout simplement.

Les réactions très positives à l'application PANNEAU POCKET attestent de ce dynamisme et de votre participation. Certains nous disent même que PP sonne trop souvent !

Bel été à tous.



Jeu de l'été

Saurez-vous retrouver les noms de ces animaux,
tous photographiés à Ver-sur-Mer ?



A



B



C



D



E



G



F



L'Agenda des Animations de la commune



11-12 juillet : Visites théâtralisées du Musée - Ver les planches

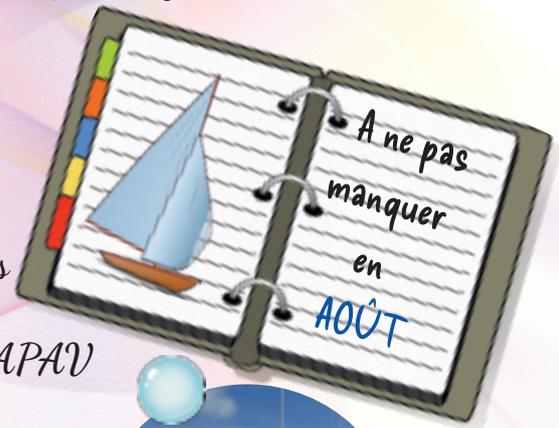
13 juillet : Récital Gospel et musique du Monde - Église - APAV

17 juillet : Visite du Phare de Ver-sur-Mer

17 juillet : Les oiseaux du bord de mer - Paisty Vert

19 et 20 juillet : La Villa des Arts rouvre ses portes
et revient avec ses artistes et artisans hauts en couleurs !
Concert, feu d'artifice le samedi soir !

23 juillet : Concours de Châteaux de sable -
Salle de la plage - APAV



1 et 2 août : Visites théâtralisées du Musée - Ver les planches

3 août : Surprise en ce jardin - Irkouma

5 août : Concours de châteaux de sable - Salle de la plage - APAV

7 août : Visite du Phare de Ver-sur-Mer

6 et 7 août : Promenade touristique - APAV

Dimanche 10 août : La Fête de Ver et de la mer !
Joignez-vous au cortège de bateaux et de voitures
anciennes ! Puis venez prendre un apéritif en musique,
offert par la commune !!



24 août : Brocante rue de la Clé des Champs - Ver l'Avenir

24 août : Surprise en ce jardin - Irkouma

30 août : Forum des associations - Salle Saint-Exupéry



3-17 septembre : Après-midi jeux à la salle de la plage - Ver l'Avenir

14 septembre : Loto salle de la plage - Ver l'Avenir

19-26 septembre : Ateliers mémoire - Salle Saint-Exupéry - Siel Bleu

20 septembre : Visite du Phare de Ver-sur-Mer



L'Agenda des Animations de la commune



1-15-29 octobre : Après-midi jeux à la salle de la plage - Ver l'Avenir

11 octobre : Portes ouvertes du club informatique - Salle de la plage

3-10-17 octobre : Ateliers mémoire - Salle Saint-Exupéry - Siel Bleu

26 octobre : 2^{eme} salon multi-collections - Salle de la plage - Ver l'Avenir



8 novembre : Spectacle Mine d'Arts - Salle Saint-Exupéry

11 novembre : Commémoration du 11 novembre 1918

7-14-21-28 novembre : Ateliers mémoire - Salle Saint exupéry - Siel Bleu

12-26 novembre : Après-midi jeux à la salle de la plage - Ver l'Avenir

29 novembre : Promenade du Père Noël - Ver l'Avenir

30 novembre : Marché de Noël - Salle Saint-Exupéry- Ver l'Avenir



5 décembre : Atelier mémoire - Salle Saint exupéry - Siel Bleu

7 décembre : Repas des aînés - Salle Saint-Exupéry

13 décembre : Fête de l'école - Salle Saint-Exupéry - APEA



Infos utiles

A contacter lors d'une catastrophe :

La mairie 02 31 22 20 33

La Maire 06 23 16 64 48

Administration :

Maire ou adjoint et conseillers :

Permanence le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Secrétariat de mairie :

Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h

Et le mercredi de 16h à 19h

Tel 02 31 22 20 33

Email : commune@versurmer.fr

Secrétariat Urbanisme/Etat Civil/CCAS : 02 31 21 09 10

Email : secretariat@versurmer.fr

Site : www.versurmer.fr

Panneau Pocket

Bureau d'information touristique de la communauté de communes :

Tel 02 31 22 58 58

Site : goldbeach-tourisme.fr

Email : contact@goldbeach-tourisme.fr

Bibliothèque intercommunale :

Email : bibliotheque.versurmer@orange.fr

Tel 02 31 22 58 58

Collecte des déchets :

Déchets ménagers : lundi

Du 15 juin au 15 septembre : lundi et jeudi

Déchets recyclables : mardi, tous les quinze jours, semaines paires

SEROC Composteur collectif : 02 31 51 69 60

Parking Eglise et Parking Clé des champs

Numéros utiles :

Notaire : Maître Benoît Wacogne, 9bis avenue Général Ailleret

Tel 02 31 22 20 15/ Fax 02 31 21 89 56

École : 02 31 21 33 90

Préfecture : 02 31 30 64 00

Sous-Préfecture : 02 31 51 40 50

Urgences dépannages particuliers :

Eau Saur : 02 14 37 4 09

France Télécom dérangements : 1013

Antargaz Réseau gaz : 08 11 00 07 07 / www.antargaz.fr

Électricité N°AZUR : 09 72 67 50 14

Panne lumineuse : relever le numéro de poteau et le transmettre à la mairie

Fibre : Altitude infra : 02 58 09 09 09

Service à la personne :

ADMR Vienne-en-Bessin 02 31 51 72 67

Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h

Aide sociale :

Permanence du CCAS : Mairie de Ver sur Mer **sur rendez-vous**

Tel : 02 31 21 09 10

Email : ccas@versurmer.fr

Maison des solidarités : 1 rue de Verdun à Bayeux

Tel : 02 14 47 53 00

Santé :

Cabinets médicaux Infirmières à la Maison Médicale :

- Cabinet de Mme Tirel et Mme Ricard : 02 31 21 10 04

- Cabinet de Mme Philippine et Mme Arcade : 02 31 92 25 45

- Cabinet d'Ostéopathe de M. Denis Sandrin : 07 82 27 82 85

Maison Médicale, 1 promenade des Coteaux, Ver-sur-Mer

Pharmacie : 27 avenue Général Ailleret Tel 02 31 22 21 47

Pharmacie de garde : 32 37

Au cas où les cabinets médicaux sont fermés :

116-117 permet dans toute la Normandie d'être mis en relation avec un médecin généraliste : de 20h à 8h en semaine

Les samedis, dimanches et jours fériés : toute la journée.

Dans tous les cas où votre médecin traitant ou les médecins de garde ne peuvent être joints, une « veille sanitaire est accessible » par le 15.

CHU Caen : 02 31 06 31 06

CHG Bayeux : 02 31 51 51 51

CPAM : 3646

Horaires déchèterie de Creully :

Lundi : 13h45 - 17h30

Mardi : 9h - 12h / 13h45 - 17h30

Mercredi : 9h - 12h / 13h45 - 17h30

Jeudi : Fermé

Vendredi : 9h - 12h / 13h45 - 17h30

Samedi : 9h - 12h / 13h45 - 17h30

ZI d'activité Sud – rue de la Cavée – CREULLY-SUR-SEULLES

Numéros d'urgences

SAMU 15

Pompiers Fixe 18 – Portable 112

Gendarmerie 17

Gendarmerie Courseulles 02 31 29 55 20

Centre Anti Poison 02 99 59 22 22

Poste de secours à la plage de Ver sur Mer, juillet et août 02 31 22 21 68

Centre Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) en mer : 196